



TIR AU DRAPEAU DU 21 MAI 2011

La Compagnie des Archers de la Seulles organise pour sa quatrième édition un TIR AU DRAPEAU par équipe **mixte** de 3 archers et qui aura lieu le 21 mai 2011 au Parc de l'EDIT à Courseulles sur mer.

Les distances de tir seront de :

- 165 mètres,
- 125 mètres pour les équipes tirant en petite puissance,
- 90 mètres pour les équipes jeunes.

La composition des équipes de 3 archers et/ou archères (toutes armes et toutes catégories mélangées) sera à déclarer lors de l'inscription dont le montant est fixé à 5,00 € par participant.

Toutefois, et en cas d'équipe incomplète, un panachage sera possible lors de l'accueil des participants.

Chaque équipe devra préciser lors de son inscription la distance de tir qu'elle aura choisie.

Le nombre de volées de 3 flèches sera établi en fonction du nombre de participants et compte tenu de l'heure d'arrêt des tirs.

Le risque de perte de flèches étant réel, il est conseillé dans la mesure du possible d'utiliser de vieilles flèches et à ce titre la Compagnie décline toute obligation de dédommagement quelconque.

Cette rencontre amicale, mais à l'issue de laquelle la meilleure équipe sera récompensée, se déroulera de la façon suivante :

- Accueil des participants de 9 heures à 9 heures 30,
- Echauffement et entraînement de 9 heures 30 à 11 heures 30,
- Restauration autour d'un buffet froid (Crudités, charcuterie, viandes, fromage, dessert, boissons et café) de 11 heures 30 à 13 heures,
- Déroulement des tirs de 13 heures 15 à 17 heures.
- Proclamation des résultats et remise des récompenses à l'issue de la rencontre.

La contribution au buffet est fixée à 10,00 € par tireur. Afin de pouvoir passer commande dans les meilleures conditions et vous offrir un super buffet, il vous est demandé de confirmer votre participation pour le **15 mai 2011 au plus tard**...Les participants désireux d'apporter leurs repas ont toute liberté sur ce choix.

Compte tenu du caractère convivial de cette rencontre, chaque équipe relèvera ses points sur la feuille qui lui sera fournie dès le premier départ. Si contestations devaient y avoir, l'arbitre du Club, Henri VINCENT, fera très amicalement preuve d'impartialité.

Dans la perspective de cette rencontre, recevez mes salutations sportives.

Le Président,
D. LENOËL